

Paris, le 2 octobre 2015

## Comment financer la transition bas carbone? Le rôle du système financier

**À l'approche de la COP21, France Stratégie et le CEPII veulent favoriser la diffusion des idées entre spécialistes et non-spécialistes sur les mérites et les limites des différentes propositions et initiatives dans le champ de la finance internationale. Un appel à contribution a été lancé : une page internet héberge les textes reçus.**

La transition bas carbone suppose de modifier les pratiques de production et de consommation dans un grand nombre de secteurs économiques afin de transformer les économies en profondeur. Cette mutation implique de mobiliser d'importants fonds publics et privés pour enclencher une croissance bas carbone et soutenable, compatible avec un sentier de développement où le réchauffement climatique est contenu sous les 2 degrés Celsius. Mais les fonds publics ne seront pas suffisants, il faudra leur adjoindre tous les instruments et les mécanismes économiques et financiers qui peuvent utilement y contribuer. C'est notamment le cas du système financier dont le rôle est essentiel, ne serait-ce que dans sa fonction de mobilisation de l'épargne pour financer l'investissement.

Les échanges entre spécialistes sur ce sujet se sont multipliés ces derniers mois. De nombreuses propositions innovantes fleurissent dont les mérites sont controversés. Tout autour de la planète, des initiatives concrètes sont mises en œuvre par les acteurs financiers : fonds privés d'investissement, acteurs de marché, autorités de régulation, banques centrales, banques publiques d'investissement, banques commerciales, gouvernements, entreprises et particuliers...

**France Stratégie et le CEPII souhaitent participer à cette réflexion et soutenir ce bouillonnement d'initiatives quant au rôle du système financier dans la transition bas carbone en donnant au plus grand nombre la possibilité d'accéder à cette diversité des contributions.**

Un page, où le débat peut se développer et s'enrichir, vient d'être mise en place. Elle accueille des textes qui sont retenus sur la base de leur apport au débat dans un esprit de neutralité et de diversité quant aux points de vue défendus. France Stratégie et le CEPII n'exercent qu'un contrôle éditorial minimal visant uniquement à vérifier que la contribution porte bien sur le sujet en question, qu'elle est construite et argumentée et qu'elle respecte les règles du débat ouvert et démocratique. Les deux institutions n'endossent ni ne

défendent les points de vue exprimés dans ces contributions ou dans les commentaires, qui sont de la seule responsabilité de leurs auteurs.

Les contributions et les commentaires, en français ou en anglais, qui ne doivent pas dépasser 15 000 caractères, peuvent être envoyés à l'adresse suivante : [strategie@strategie.gouv.fr](mailto:strategie@strategie.gouv.fr)

Consultez les premières contributions [sur notre site internet.](#)



Jean-Michel Roullé  
Responsable du service Édition-Communication  
+33 (1) 42 75 61 37  
+33 (6) 46 55 38 38  
[jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr](mailto:jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr)

#### CONTACTS PRESSE

Joris Aubrespin  
Chargé des relations presse  
+33 (1) 42 75 60 27  
+33 (6) 20 78 57 18  
[joris.aubrespin@strategie.gouv.fr](mailto:joris.aubrespin@strategie.gouv.fr)



France Stratégie est un organisme de concertation et de réflexion. Son rôle est de proposer une vision stratégique pour la France, en expertisant les grands choix qui s'offrent au pays. Son action repose sur quatre métiers : évaluer les politiques publiques ; anticiper les mutations à venir dans les domaines économiques, sociétaux ou techniques ; débattre avec tous les acteurs pour enrichir l'analyse ; proposer des recommandations au gouvernement. France Stratégie joue la carte de la transversalité, en animant un réseau de huit organismes aux compétences spécialisées.